

SEANCE PLENIERE DU 5 DECEMBRE 2022

Promouvoir le bilinguisme dans le Rhin supérieur

Lors de sa séance plénière du 5 décembre 2022 et sur proposition de la Commission « Culture, Jeunesse, Formation, Sport », le Conseil Rhénan

1. rappelle la déclaration de la Conférence du Rhin supérieur concernant la promotion du bilinguisme, adoptée il y a 20 ans ;
2. rappelle en outre sa résolution du 10 juin 2013¹ intitulée « La formation d'éducateurs et d'éducatrices pour les garderies bilingues » ;
3. et notamment la Charte du Rhin supérieur pour la promotion du plurilinguisme du 10 juin 2013², signée par le Conseil Rhénan, la Conférence du Rhin supérieur, le réseau des villes et les Eurodistricts ;
4. considère que le bilinguisme de la population dans l'espace frontalier, dans l'esprit de sa résolution « Enseignement de la langue du voisin, français et allemand, le long de la frontière linguistique français-allemand dans la Grande Région et la région du Rhin Supérieur » du 04.12.2017³, est un levier central pour une plus forte intégration de la région;
5. souligne que les résolutions et déclarations citées contiennent de nombreuses recommandations utiles et ciblées pour améliorer le bilinguisme dans l'espace du Rhin supérieur qui restent d'actualité et dont la poursuite semble souhaitable ;
6. salue les approches et initiatives existantes des différentes régions pour promouvoir l'enseignement de la langue du pays voisin;
7. observe cependant avec inquiétude la tendance au recul de l'offre de formation francophone dans certaines collectivités territoriales de l'espace du Rhin supérieur;
8. demande à nouveau l'élaboration d'un concept commun de promotion du bilinguisme dans la région du Rhin supérieur, permettant de créer des synergies dans l'esprit des objectifs de la Charte du Rhin supérieur du 10 juin 2013 et de faire progresser sa mise en œuvre;
9. estime qu'il est particulièrement important de soutenir davantage les programmes d'apprentissage précoce de la langue au niveau des écoles maternelles, des jardins d'enfants et des crèches-garderies ;

¹ <https://www.conseilrhenan.org/fr/resolutions/affichage/la-formation-deducateurs-et-deducatrices-pour-les-garderies-bilingues.html>

² https://www.conference-rhin-sup.org/fr/education-et-formation/telechargements.html?file=files/assets/Erziehung-und-Bildung/docs_fr/FR_Charte_plurilinguisme_Rhinsup_2013.pdf&cid=1086

³ <https://www.conseilrhenan.org/fr/resolutions/affichage/enseignement-de-la-langue-du-voisin-francais-et-allemand-le-long-de-la-frontiere-linguistique-francais-allemand-dans-la-grande-region-et-la-region-du-rhin-superieur.html>

10. encourage surtout les autorités responsables du financement de l'éducation et de la formation dans toutes les régions du Rhin supérieur à maintenir ou à créer de nouvelles offres performantes et de prendre en compte ces instruments dans le cadre du concept commun de promotion du bilinguisme dans le Rhin supérieur qu'il convient d'élaborer, afin de mettre en place un concept à long terme pour l'ensemble de la région du Rhin supérieur;
11. demande à être informé de l'évolution, au cours des vingt dernières années, du nombre d'enfants bénéficiant d'un enseignement bilingue dans les différents types d'écoles ainsi que de l'offre bilingue dans le domaine des jardins d'enfants, des crèches et des écoles maternelles ;
12. suggère que des mesures appropriées soient également prises pour susciter un plus grand intérêt et une meilleure acceptation de la part des parents pour les offres mentionnées ;
13. observe un développement d'écoles bilingues à travers l'enseignement par immersion dans des régions monolingues, ces projets⁴ peuvent être utilisés comme exemples pour les régions transfrontalières.

Le Conseil Rhénan adresse la présente résolution :

- en France :
 - à la Préfecture de la Région Grand Est
 - à la Région Grand Est
 - à la Collectivité européenne d'Alsace
- en Allemagne :
 - au Gouvernement du Bade-Wurtemberg
 - au Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat
 - au Conseil du *Landkreis* Südwestpfalz
 - au Conseil du *Landkreis* Südliche Weinstraße
 - au Conseil du *Landkreis* Germersheim
 - au Conseil municipal de la Ville de Landau in der Pfalz
- en Suisse :
 - à la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest
 - au Conseil fédéral
- au niveau transfrontalier :
 - à l'Assemblée parlementaire franco-allemande (pour information)
 - au Comité de coopération transfrontalière franco-allemand (pour information)
 - à la Conférence du Rhin supérieur (pour information)

⁴ <https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SEEO/projets/Pages/Projet-PRIMA.aspx>